

Méditation 32^{ème} dim. TO B

En ce 32^{ème} dimanche, la liturgie de la Parole nous parle de la veuve. Retenons qu'à côté de l'orphelin, du grand malade, de l'étranger et/ou de l'émigré, la veuve est cette personne qui au sein du peuple d'Israël était exploitée à souhait. Comme les autres précités, aucune Loi ne la protégeait.

Sa condition sociale n'était pas reluisante. Déjà même du vivant de son mari elle était très discriminée. La disposition matrimoniale en vogue, par ailleurs très " masculiniste " ne lui reconnaissait aucun droit. Même en cas de divorce, le mari était le seul à en décider selon lui. Quitte à remettre à la femme un certificat de divorce (Dt. 24, 1). Pourtant ladite disposition, Moïse l'avait écrite à cause de la dureté du cœur de l'homme.

En plus, devenue veuve, sa condition devenait plus que ténébreuse. Plus personne qui la sécurise, plus de ressources matérielles puisque ne devant pas hériter de son feu mari selon la Loi. Elle était obligée à ne compter que sur les dons généreux. L'aumône. C'est avec ça qu'elle subvenait à ses besoins et à ceux des orphelins si elle en avait eu de son mari.

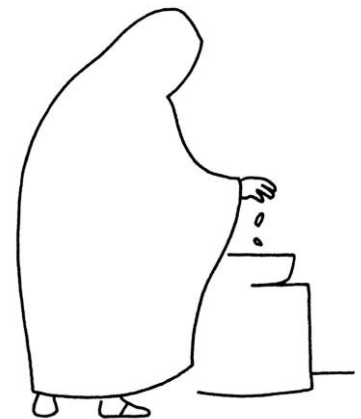
Cette situation injuste irritait le Seigneur. Lui qui protège l'étranger, qui soutient la veuve et l'orphelin. " *Tu ne malmèneras pas l'étranger, l'émigré. Tu le traiteras avec humanité. N'oublie pas que tu fus toi-même un émigré* " (Ex. 22, 20). " *Maudit soit celui qui viole les droits de la veuve* " (Dt. 27, 10).

" *Je témoignerai contre ceux qui oppriment la veuve et l'orphelin* " (Ml. 3,5). Au regard de cette sollicitude divine, chacun a choisi de lui dire sa reconnaissance. " Chante, o mon âme, la louange du Seigneur ".

Avec pareille reconnaissance, l'on ne peut rien refuser au Seigneur. Surtout en parlant de la veuve. Toute veuve. Pour elle en effet, " aimer le Seigneur, c'est tout donner et se donner soi-même ". Jésus le durcira en ces termes : " il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie " (Jn.15, 13).

Pour en vivre au quotidien, la liturgie de la Parole de ce dimanche nous propose deux veuves indigentes en modèle. Une de Sarepta et une autre dans le Temple de Jérusalem. L'une au temps du prophète Élie. L'autre au temps de Jésus.

Le fait qu'elles ne soient pas nommées signifie qu'elles représentent toutes les veuves à travers le monde, dans nos communautés respectives. Comme elles, ayons plus de joie à donner qu'à recevoir. Amen !



Jean De Dieu Muinisaka